



## COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

# DECLARATION LIMINAIRE

Paris, le 6 mai 2021

Madame La Présidente,

Mesdames, Messieurs,

L'UNSA souhaite aborder quelques points lors de cette déclaration liminaire :

### Cartographie des instances :

Dans un premier temps, l'UNSA souhaiterait connaître le calendrier des groupes de travail pour la définition de la cartographie des instances. Les premiers groupes ont été plusieurs fois décalés et les prochains ne sont pas encore annoncés. Nous craignons que ces retards entraînent des négociations dans la précipitation et affectent le dialogue social. Les organisations syndicales vous ont transmises une proposition intersyndicale sur laquelle nous n'avons pas de réponse à ce jour. L'administration se positionnera-t-elle pour le prochain groupe de travail, afin que nous puissions avancer dans nos échanges ?

### Vaccination :

Au vu des dernières annonces gouvernementales, un déconfinement s'amorce pour les semaines à venir et la situation semblerait se clarifier. L'UNSA s'interroge sur les métiers définis comme prioritaires pour la vaccination et souhaite savoir si la liste a déjà été établie par l'administration. De plus, le ministère de l'intérieur campe sur ses positions et a déclaré en CT DDI de la semaine dernière que chaque ministère devait gérer la vaccination de ses agents. Ces derniers sont-ils prévus par le MAA ou seront-ils les grands oubliés, comme souvent depuis le passage sous l'égide du MI ?

### Action Sociale :

Le ministère de l'intérieur souhaite mettre en place un arbre de Noël départemental (DDI-Préfecture). Pour l'UNSA, cette modalité n'est pas acceptable pour plusieurs raisons : la première, c'est le manque d'équité avec les autres agents du MAA ; la deuxième, c'est qu'en fonction des thématiques et des budgets à y attribuer, le ministère de l'intérieur se positionne différemment (comme vu précédemment avec la vaccination). Et permettez-nous un trait d'humour, si le MI veut les aiguilles du sapin, qu'ils nous donnent également les seringues pour la vaccination.



## Télétravail :

Pour conclure, même si la situation sanitaire semble s'améliorer, l'UNSA souhaite alerter l'administration sur les inquiétudes des agents quant à une reprise du travail en présentiel à 100 %.

En effet, la note de service de la DGAFP sur cette thématique n'est pas encore sortie et ne peut donc pas être déclinée dans notre ministère. Même si certains agents souhaitent reprendre en présentiel au plus vite, l'UNSA pense qu'une phase transitoire entre la fin du télétravail exceptionnel et le retour en présentiel serait judicieuse, afin que les agents puissent choisir de revenir progressivement.

Dans le cas contraire, les difficultés pour certains agents pourraient provoquer une vraie hécatombe et les risques psychosociaux se démultiplier. Nous appelons donc la vigilance du MAA sur ce point, notamment par une flexibilité laissée aux structures dans cette organisation.

Nous vous remercions de votre attention.